



ENTENTE DE GARANTIE (2019/2020)

Ceci est un contrat à valeur légale entre le propriétaire d'origine, BWS Manufacturing Ltd. et le représentant ou concessionnaire BWS autorisé.

1 AN PARE-CHOC À PARE-CHOC	À l'exception des exclusions précisées ci-dessous, BWS Manufacturing Ltd. garantit que l'équipement BWS spécifié dans la présente sera exempt de défauts matériels ou attribuables à la main-d'œuvre, <u>en conditions normales d'utilisation</u> , pendant la période des 12 premiers mois d'utilisation régulière suivant la <i>date de mise en service</i> . Cette garantie ne couvre que le propriétaire d'origine. Elle n'est pas transférable et s'applique uniquement aux composantes et équipement d'origine installés par le fabricant.
3 ANS PEINTURE & FINI	L'abrasion par projection de billes d'acier, la couche supérieure de calibre commercial/industriel et le fini par cuisson sont garantis contre les défauts matériels ou attribuables à la main-d'œuvre pendant 3 ans à partir de la date de fabrication . Les couleurs personnalisées ne sont garanties que pour 1 an. Ne couvre pas l'usure et la détérioration normales, telles que les éclats de cailloux ou la décoloration, à compter.
5 ANS SUPERSTRUCTURE	En plus de la période de garantie de 12 mois mentionnée ci-dessus, BWS Manufacturing Ltd. garantit également que les poutres de châssis principales, ou « superstructure » (les membrures supérieures et inférieures ainsi que l'âme de connexion) seront exemptes de défauts matériels ou attribuables à la main-d'œuvre <u>en conditions normales d'utilisation</u> pendant une période 5 ans suivant la <i>date de mise en service</i> , cette garantie ne s'appliquant qu'au propriétaire d'origine.
SUSPENSION	Ridewell offre une garantie de 5 ans sur toutes les poutres et coussinets. Hutch offre une garantie de 5 ans contre les défauts de fabrication.
6 ANS FREINS	Garantie Haldex Platinum au 1 ^{er} propriétaire de composantes de systèmes de freins ABS Haldex Life Seal, régleurs de jeu et récepteurs de freins (Haldex LifeSeal)/ECM de système ABS et valve de contrôle. Garantie de 6 ans ou un (1) million de milles contre les défauts matériels ou attribuables à la main-d'œuvre.
7 ANS ÉCLAIRAGE	Grote Ultra Blue Garantie de 7 ans sur le faisceau de fiches mâles. Garantie de 10 ans sur les feux arrière.

Tout équipement BWS neuf ou usagé vendu par le biais d'un encan (public ou privé) ne se qualifie pour aucune garantie administrée ou endossée par BWS Manufacturing Ltd.

À L'UNIQUE DISCRÉTION DE BWS MANUFACTURING LTD. :

- Votre unique et exclusive procédure de recours découlant de votre utilisation de cet équipement BWS se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce ou matériau spécifié défectueux. Tout travail sous garantie doit être effectué par un concessionnaire de garantie BWS autorisé.
- Les réclamations provenant de sites éloignés pourraient nécessiter la présentation à l'avance de soumissions de réparation provenant d'ateliers de réparation qualifiés, ces soumissions devant être passées en revue et acceptées par BWS Manufacturing Ltd. comme étant la meilleure et plus raisonnable mesure correctrice à une situation donnée.
- Si une remorque BWS est vendue à une entreprise de location à court ou long terme, cette remorque BWS est dotée de la même garantie BWS que pour un premier acheteur. Si la remorque BWS est vendue à un utilisateur final après la période de location, le solde de garantie BWS sera transféré au nouveau propriétaire, dans la mesure où une nouvelle inspection de véhicule commercial/véhicule moteur est effectuée et qu'une copie de ce document est acheminée au département de garantie de BWS pour qu'il soit enregistré au nom du nouveau propriétaire. L'exception est la garantie de peinture BWS qui prendra fin au moment du transfert de propriété. Toute garantie sur les composantes sera gérée par le concessionnaire.



EXCLUSIONS DE LA COUVERTURE DE GARANTIE BWS

Cette garantie ne s'applique pas à :

1. Les composantes fabriquées par des organisations autres que BWS, lorsque garanties indépendamment par ce fournisseur/fabricant au-delà du terme de 12 mois de garantie de BWS Manufacturing Ltd.; par exemple mais ne se limitant pas à : pneus (présentez toute réclamation directement au fabricant de pneus), composantes de suspension, essieux, systèmes de roulements de roue/de moyeu, composantes de freins, systèmes ABS et composantes, systèmes accessoires pneumatiques, électriques, ou hydrauliques et réglage de capteur ABS.
2. Toute remorque/unité ayant été utilisée de façon contraire aux directives ou recommandations spécifiques de BWS Manufacturing Ltd. ou ayant été négligée en matière d'entretien ou utilisée de toute manière jugées inappropriée selon BWS Manufacturing Ltd. et affectant de façon négative le niveau de rendement pour lequel elle a été conçue.
3. Toute remorque/unité dont des pièces d'origine ont été retirées ou altérées ou ont fait l'objet d'altérations « personnalisées », sans le consentement exprès écrit et l'approbation de BWS Manufacturing Ltd.
4. L'entretien et les ajustements normalement requis.
5. Les produits BWS opérés avec des cargaisons/charges utiles excédant la capacité nominale de l'unité.
6. Tous frais de transport ou de manutention liés à une réclamation de garantie envers BWS.
7. Les réclamations de garantie sur des moteurs installés par les fabricants d'origine.
8. Les planchers de bois ne sont pas couverts si un défaut ou une défaillance est causée en partie par une utilisation inappropriée, incluant mais ne se limitant pas à : charges excédentaires, chariots élévateurs ou équipement de manutention trop lourds, mauvaise disposition ou répartition des cargaisons, gonflement, contraction, torsion ou fissures attribuables en partie à l'absorption d'eau et/ou au séchage.

DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE BWS

BWS Manufacturing Ltd. et le concessionnaire autorisé n'offrent aucune autre garantie – expresse ou implicite. Il est convenu que ni BWS, ni le concessionnaire ne sauraient être tenus responsables de tout dommage accessoire ou indirect (incluant mais sans se limiter à : perte de revenu, dommage à l'équipement auxiliaire du véhicule/unité, camions et marchandise, frais de remorquage, frais d'avocat et à une responsabilité que vous pourriez avoir à l'endroit d'une autre personne/partie).

PRESCRIPTION POUR ENTAMER UNE ACTION LÉGALE

Il est convenu que vous disposez d'un (1) an à partir du moment de la cause de l'action pour entamer toute action légale découlant de l'achat ou de l'utilisation de l'équipement BWS Manufacturing Ltd. spécifié ou elle sera non avenue à jamais. Si quelque disposition que ce soit de cette garantie contrevient à la loi d'une juridiction légale locale, cette disposition sera inapplicable dans cette juridiction et les autres dispositions de la garantie n'en seront pas affectées.

En date de la vente, j'ai lu l'entente de garantie BWS en entier, j'en comprends les modalités et conditions et j'accuse réception de ma copie de cette entente.



(Veuillez utiliser les majuscules clairement ou imprimer à la machine)

Date de la vente (JJ/MM/AAAA) _____ / _____ / _____
de série de châssis BWS (NIV)

de modèle de châssis BWS

Date de livraison (JJ/MM/AAAA) _____ / _____ / _____

Concession

Adresse

Code postal/Zip

Nom du représentant des ventes du concessionnaire

Premier acheteur/Nom de l'entreprise

Adresse de livraison complète

Code postal/Zip

Adresse e-mail

Contact principal (nécessaire pour l'administration de la garantie)

de téléphone du contact principal

(_____) _____ - _____

Titre/poste de l'acheteur

Signature de l'acheteur

X

LES ITEMS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR LE CONCESSIONNAIRE AU MOMENT DE LA LIVRAISON DU VÉHICULE.

Le client doit passer en revue et cocher chaque item au fil de la vérification.

	Compléter le formulaire d'enregistrement de garantie BWS		Expliquer le programme d'entretien requis au client.
	Passer en revue le manuel d'opération et d'entretien avec le client.		Expliquer la garantie BWS au client.
	Expliquer et démontrer l'opération du véhicule et des accessoires au client.		Présenter au client une copie de l'enregistrement de la garantie et en transmettre une copie au département de garantie de BWS.

Département de garantie de BWS Manufacturing Ltd. warranty@bwstrailers.com

Télécopieur : (506) 276-4380